

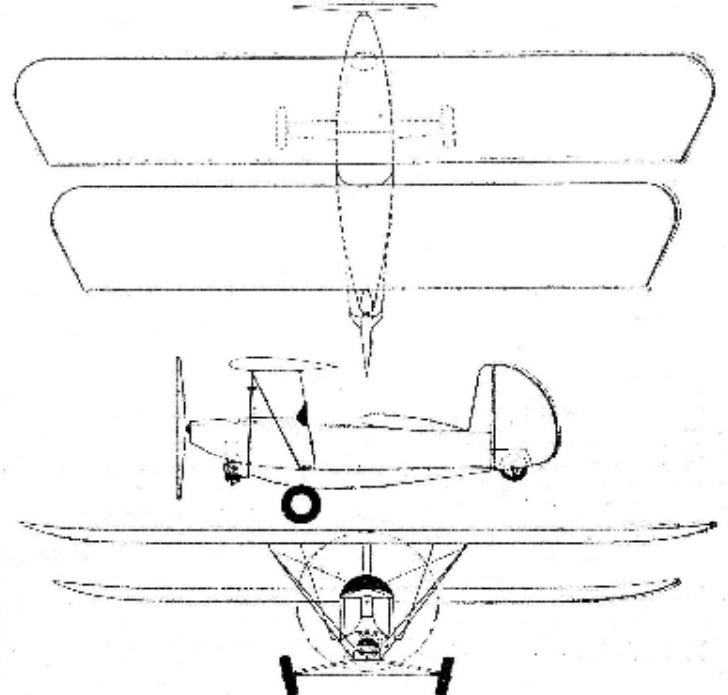
Sans doute les performances restent-elles très modestes ; mais on ne peut pas tout avoir... Il semble, en tout cas, que la simple satisfaction de se maintenir en l'air, aux moindres frais, à bord de cette espèce de cerf-volant planardant, suffise à de nombreux amateurs, puisqu'en vingtaine d'entre eux ont déjà acquis la jasse de plans établis par Grosses (1).

Et, après tout, peut-être le « Pouplume » pourrait-il constituer un monoplan de début acceptable, en autorisant son moteur d'un décompresseur, en permettant la remise en route durant le vol : sa très faible charge aérienne (2,5 kg/m²)

coûte en contre-poids. L'aile arrière est fixée directement sur sa partie supérieure plane, avec un calage de 15°, tandis que l'aile avant est articulée, en deux points, au sommet de deux paires de houillers en tubes ronds, attachés à deux couplages résistant au fuselage.

Le poste de pilotage est réduit à sa plus simple expression, avec, comme seuls instruments : compte-tours, bâton et variomètre, montés sur une planche suspendue élastiquement. La seule commande de vol est un manche, agissant latéralement sur la gouverne de direction, et longitudinalement sur l'inclinaison de l'aile avant.

Le moteur, en position inversée,



LE BIPLACE CROSSES

Parallèlement à la mise au point de son « Pouplume », Emiliien Grosses a continué à perfectionner son biplace EG-2, bien connu des participants aux derniers rassemblements du RSA. Il a, en particulier, transformé l'empennage, qui dispose maintenant, lui aussi, d'une derive fixe et d'une rene intégrée ; la voie du train avant a été élargie, et ses amortisseurs modifiés. Enfin, le constructeur procède actuellement au montage de commandes mixtes, pour re-

pondre aux critiques émises contre le système de pilotage Mignet : manche seul à gauche, manche (agissant en profondeur seulement) et palonnier à droite ; ce dernier système devant, à son avis, être mieux accueilli des pilotes formés sur avion classique.

Grosses se prépare également à construire un second prototype de son biplace, mais en CDN celui-là, pour permettre aux amateurs désireux de reproduire de bénéficier de la prime d'achat.

au CNM, quant à sa construction en série, l'inén est toujours pas question.

Une récente visite à l'atelier Fourrier nous a permis de constater le degré d'avancement de ses travaux qu'il illustrent les quelques photographies accompagnant cet article. Le constructeur, en le fait, s'est provisoirement fixé à Dijon, où Pierre Robin a mis à sa disposition un coin de l'atelier de mécanique de Centre-Est Aéronautique : en dehors de ses meilleures spécialités : MM. Giendet, chef d'atelier et Bernard,

Une petite équipe, mais qui travaille dur, on peut le croire ! La construction n'a commencé, en fait, qu'au mois de juillet (avec une interruption en aout pour les vacances) et aujourd'hui tous les éléments des deux cellules commandés par le SEFATAT : menuiserie, ferrures, commandes, équipements sont pratiquement terminées.

Pas tellement rapide pour un « 02 » ? Il est bon de se rappeler que le premier « Avion-Planeur » était un appareil construit par un amateur, pour sa seule satisfaction personnelle. Sa consécration officielle en a fait une toute autre machine : tout a dû être repris, recalculé, retessonné selon les normes. Bien que René Fourrier y ait consacré, depuis plus d'un an, la majorité de son temps, un tel travail, réalisé avec des moyens très limités, ne pouvait se faire que lentement ; ceux qui ont déjà en entre les mains un dossier de présentation d'avion établi conformément à la CAR-3, le comprendront aisement.

Si l'on y ajoute les problèmes financiers auxquels se heurte le constructeur, déjà presque ruiné par la réalisation du « 01 », et obligé de compter sur une aide officielle, toujours lente à se concrétiser, on pourraît au contraire s'étonner de la régularité avec laquelle a été menée à bien la tâche prévue.

Les deux fuselages que nous avons pu voir, ne diffèrent que très peu de celui du « 01 » :

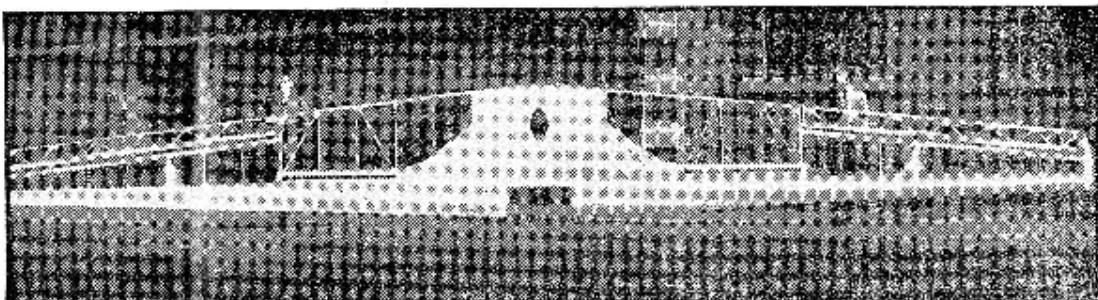
la voiture, géométriquement identique, possède maintenant des aérofreins genre plancher qui seront certainement, vu leur surface, d'une redoutable efficacité.

Mais l'ensemble le plus nouveau, le plus intéressant, est certainement le train d'atterrissement monobloc escamotable qui a été complètement redessiné. Il se présente maintenant sous la forme



Ensemble du train relevable. Le petit levier sert au déverrouillage, le grand à amener jusqu'au verrouillage le train dont le poids est partiellement équilibré par une barre de torsion lamellaire.

d'un ensemble extrêmement simple et facile à manœuvrer. La jambe est dénudée de tout système amortisseur — l'élasticité du



Tout serait donc pour le mieux, et l'un pourrait s'attendre à un décollage rapide de la séde, si la question du moteur était réglée, ce qui n'est malheureusement pas le cas. En effet, qui dit CDN dit moteur homologué, et il n'en existe toujours aucun dans la gamme des 30/40 ch qui conviendrait à cet appareil. Le VW-Ardent, né Druine, repris par Ronzeau, est trop faible (21 ch) — et encore à l'état de prototype.

Devant cette situation, les Services officiels accepteraient-ils certainement le leur si demandé l'autorisation de considérer l'« Avion-Planeur » du fait de sa fonction mixte, non comme un avion, mais comme un planeur à dispositif d'envol incorporé ? Une telle solution, évidemment, arrangerait tout, en laissant au constructeur le choix d'un moteur non homologué puisqu'il considéré comme un organe auxiliaire qui entraînerait d'autre part plus léger, plus simple et moins coûteux (ni double allumage, ni pompe à essence, ni démarreur). Plusieurs conversions du Volkswagen-1300 (davantage environ 35 ch) ont été envisagés pour cet usage, la meilleure semblerait être celle de Miettaux, qui dispose d'un décompresseur fort utile pour les redémarrages en vol.

Un autre avantage, qui est loin d'être négligeable, serait l'augmentation du taux de la prime d'achat, qui passerait de 40 % (avion) à 60 % (planeur). Le prix de vente possible de l'« Avion-Planeur » ainsi équipé, étant estimé à environ 18.000 NF, toutes taxes comprises, l'achat de l'appareil ne représenterait, pour les clubs, qu'une dépense de l'ordre de 7.200 NF.

Il est certain qu'à ce prix, les clients ne manqueront pas. Mais le moteur y est compté pour 3.000 NF seulement, tout du V.W. neuf avec transformation simple : s'il faut y ajouter celui des équipements exigés par les normes « Avion », évidemment, ce sera plus cher...